

Deux points de cette déclaration nous préoccupent. Il y a d'abord l'exportation de billes, qui a provoqué du chômage sur la côte ouest. En fait, certaines scieries de la Colombie-Britannique travaillent encore à horaire réduit. Si le chômage a été réduit dans une certaine mesure, c'est uniquement grâce aux meilleures conditions atmosphériques, qui ont permis de reprendre l'exploitation forestière sur une grande échelle. Ainsi, plus de billes sont parvenues aux scieries; mais n'empêche, et j'ai vérifié la chose il y a quelques minutes auprès des dirigeants du syndicat des bûcherons de la côte ouest, un certain nombre de scieries ne fonctionnent plus qu'avec une équipe par jour et encore, pas à temps complet. Ainsi, rien n'a été fait pour résoudre ce problème particulier. Quand le ministre déclare avec une naïveté et une ingénuité vraiment surprenantes, qu'il compte sur l'industrie pour sauvegarder les intérêts de ses clients traditionnels, on ne peut le prendre au sérieux, surtout quand il a l'air de croire qu'une remarque faite à la Chambre réussira à rabattre les prétentions d'une industrie qui a manqué à ses devoirs.

● (2.20 p.m.)

Le deuxième point qui préoccupe la Chambre, comme le pays d'ailleurs, c'est que le prix du bois de construction augmente, ce qui influe directement sur le coût de la construction domiciliaire. Il est parfaitement clair pour tous ceux qui ont étudié la question tant soit peu—et je ne prétends pas l'avoir étudiée longuement—que le taux d'augmentation des prix n'est pas attribuable aux frais accrus, à quelque autre raison justifiable. L'augmentation est simplement due au fait que la demande est très forte et que les exploitants et les sociétés intéressés exigent ce que les gens sont prêts à payer. C'est une situation que notre genre de société ne devrait pas tolérer et que notre économie ne peut se permettre.

D'après le dernier paragraphe de la déclaration, le ministre des Pêcheries et des Forêts aurait entamé des discussions avec les gouvernements provinciaux intéressés des approvisionnements supplémentaires de bois de construction qu'il faudrait mettre à la disposition de l'industrie. Je suis donc en droit de demander comment on entend y arriver. Je suis en droit de demander, à quel prix, dans quelles conditions, par quels arrangements, pour quel usage? C'est presque faire un affront à la Chambre que de lui dire qu'on discute de la possibilité de mettre plus de bois d'œuvre à la disposition de l'industrie sans donner tous les détails.

Je suis heureux d'apprendre que le ministre de la Consommation et des Corporations

[M. Lewis.]

se montrera vigilant quant aux hausses de prix et aux actions contraires à une saine concurrence à cet égard. Mais il reste que les prix ont monté sans raison et qu'il aurait fallu prendre des mesures avant aujourd'hui. Je félicite le ministre d'une déclaration floue par la forme et encore plus par le fond.

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable ministre de nous avoir fait parvenir une copie française de l'énoncé qu'il vient de faire. Toutefois, nous demeurons perplexes et nous éprouvons quelque gêne à le commenter.

On pourrait se demander si nous ne sommes pas en Europe, en Angleterre, ou si la guerre ne sévit pas, parce que tout le monde est parti et qu'on ne peut plus travailler. Est-ce le bois, les matériaux qui manquent? Qu'est-ce qui manque?

Il est de mon devoir de signaler à l'honorable ministre et au gouvernement que c'est la planification qui a manqué, car en 1966, 1967 et 1968—et je puis le dire avec preuves à l'appui—dans les cours à bois de Montréal et de l'Est du Canada, on éprouvait des difficultés innombrables à vendre le bois de sciage. Aujourd'hui, on nous dit que nous sommes des importateurs de bois, surtout de bois rond et de billes.

Le ministère chargé de veiller à la mobilité des travailleurs aurait-il abandonné sa tâche? Fait-on la planification relative aux matériaux de construction dans les universités ou dans une tour d'ivoire? C'est à se demander où cela nous mènera.

Pour ce qui est de notre parti, nous n'avons pas de félicitations à offrir à l'honorable ministre relativement à la planification qui existe aujourd'hui. En effet, nous manquons d'argent et de plusieurs autres choses. Si nous avons un excédent de matières premières que nous ne pouvons exploiter, comment pourrions-nous réaliser des profits?

Je voudrais appeler l'attention de l'honorable ministre sur cette situation, car je suis d'avis qu'elle ne devrait pas se produire chaque année. A mon sens, un bon moyen de procurer du travail à nos chômeurs, une fois pour toutes, serait de planifier pour plus d'une année à l'avance.

[Traduction]

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DES RAPPORTS ANNUELS D'AIR CANADA ET DU NATIONAL-CANADIEN—MOTION PROPOSÉE

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois à la Chambre, des discussions ont